



Cérémonie des voeux 2026

Mesdames, Messieurs, Bonsoir

Merci pour votre présence qui répond à l'invitation de votre Conseil Municipal.

Je remercie également nos invités :

Monsieur l'adjoint au Lieutenant CAILLIAU Chef de la Communauté de Brigade de gendarmerie,

Monsieur l'adjoint au lieutenant FERLIN Chef du Centre de Secours de Villemur.

Monsieur le Conseiller Départemental,

Monsieur le Maire de Villemur Président de la Communauté de Communes,

Mesdames, Messieurs les maires ou leur représentant,

les adjoints et membres du Conseil Municipal de Villematier,

le Père Joseph est excusé.

Nos traditionnels voeux de début d'année nous permettent de vous souhaiter le meilleur en commençant par la santé suivie par la réalisation de souhaits plus personnels et propres à chacun d'entre nous.

Les habituelles indications sur la vie du village ont été en 2025 les suivantes :

- Permis de construire : 4 permis pour maison individuelle, 1 permis pour bâtiment agricole, 1 permis pour bâtiment artisanal sur Ayrolles et 2 permis sur Pechnauquié.

Nous avons enregistré :

- 6 Naissances
- 7 Mariages
- 9 Décès dont la doyenne Mme DARIES à l'âge de 97ans

Un effectif scolaire à la baisse avec 79 élèves.

Et enfin au 1^{er} janvier nous sommes 1157 habitants.

Ce rendez-vous annuel permet à l'équipe municipale de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets pour l'année qui vient de commencer.

Sauf que 2026 commence avec une équipe municipale dite sortante pour se poursuivre avec une autre partiellement ou entièrement renouvelée puisque dans 2 mois nous aurons voté.



Je ne parlerai donc pas de nouveaux projets qui appartiendront au futur conseil municipal, consigne que m'a rappelé Madame la secrétaire générale, il faut être vigilant sur la communication durant cette période prélectorale. Toutefois comme vous attendez peut-être une réponse autant aller droit au but. Une partie d'entre nous vous proposera donc la poursuite de notre engagement au service de la collectivité, aidés en cela par de nouvelles personnes (j'espère que vous n'êtes pas trop déçus, de toute façon c'est vous qui décidez).

Les réalisations durant ce mandat ont été conséquentes avec pour le plus significatif l'aménagement de la place devant la Mairie, la rénovation de l'Eglise, et en 2025 l'achèvement des deux projets inaugurés au mois de juillet. L'ancien hangar agricole et sur le même site l'espace de jeux et loisirs qui sont pas mal fréquentés et loués chacun dans leur fonction respective.

S'y ajoute l'assainissement du Hameau de Raygades désormais terminé. Les courriers d'information aux futurs usagers sont prêts à être envoyés. Les travaux sont réceptionnés, vous pouvez réaliser vos branchements même en l'absence de courrier.

Le réseau ainsi créé a permis d'équiper de sanitaires le local municipal du hameau utilisé essentiellement par le comité des fêtes.

La réfection à neuf du puits au centre du hameau a été menée à bien par un entrepreneur local (pour ne pas dire voisin) si vous ne l'avez pas vu je vous suggère de faire le déplacement, il n'y a pas d'eau dans ce puits par contre à côté il y a un domaine viticole bien connu.

Maintenant parlons finances. Depuis bien longtemps, à chaque début d'année les collectivités se demandent à quelle sauce elles vont être mangées par l'Etat. A titre d'exemple la DGF dans ses trois composantes qui est une dotation de l'Etat a diminué de 40% en 10 ans pour Villematier.

Et vu l'état actuel des finances publiques je ne vous fais pas un dessin sur les tentations pour combler le gouffre que savent si bien creuser nos responsables nationaux.

Pour les travaux précédemment cités nous attendons 572 000€ de subventions accordées par l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil Régional, qui seront versés je l'espère au cours du premier semestre 2026.

Toutefois pas d'inquiétude pour le budget à venir, vous le savez, notre pratique consiste à n'engager un investissement que lorsque l'autofinancement le permet, donc tout est payé avec toujours un endettement à zéro. Lorsque les subventions seront perçues, notre trésorerie retrouvera son niveau d'avant travaux.

Il n'y a pas un grand nombre d'associations à Villematier, mais elles sont un bon reflet d'un certain esprit, une tradition avec des troisièmes générations parmi leur membre.

Merci aux présidents et à leurs troupes pour ce temps pris sur vos vies professionnelles et ou privées.

- Olivier DAL pour la chasse

- 
- Nicolas BLAQUIERES pour la pétanque
 - Sandra MONTELS pour la compagnie des parents
 - Sébastien POZIN pour le comité des fêtes de Raygades, remplacé en 2026 par Hérine COUDERC
 - Anaïs BENTOGLIO pour le comité des fêtes de Villematier
 - Martine ROUMAGNAC qui a créé la petite dernière avec quelques volontaires, depuis septembre, une association de belote (ça se passe dans la salle des fêtes le jeudi soir avec une belle fréquentation)

Merci au comité des fêtes pour son aide lors de l'inauguration du Hangar Bathédou au mois de juillet et pour l'organisation avec les pompiers du centre de secours de la journée qui en plus d'être instructive et pédagogique a permis de verser le bénéfice à une association pour une famille touchée par le handicap de ses deux enfants.

Tous mes encouragements pour nos agriculteurs qui voient leur métier passion devenir de plus en plus difficile économiquement. Villematier a la chance d'avoir encore une vraie activité agricole avec plusieurs jeunes qui ont repris le flambeau. Vos cultures, en plus de nous nourrir, sont quand même plus jolies que les friches qui se multiplient.

Bon courage également aux entrepreneurs et artisans qui participent de différentes manières à la vitalité de notre village et au-delà, alors que comme pour les agriculteurs l'inflation de règlementations ne vous épargne pas.

Au mois de novembre s'est déroulé une cérémonie dans la cour de l'école pour la pose d'une plaque au nom des Justes de Villematier. Vous avez pu en lire toute l'histoire sur le journal municipal de décembre. Il s'agit de ces personnes qui dans les années 40 ont caché des juifs en prenant tous les risques. Cérémonie chargée d'émotion avec la présence de tous les enfants de l'école, de leur encadrement enseignant et municipal, des parents disponibles, et la présence de la dame qui, petite fille de 8 ans, a vu un monsieur caché dans la maison familiale pendant 6 mois environ. Elle a également fréquenté cette école avec les deux enfants déportés et jamais revenus d'Auschwitz (pour ceux qui la connaisse, il y en a, il s'agit de Madame Gisèle COUDERC RAMONDOU).

Surprise

hier, une dame appelle au secrétariat de Mairie, il s'agit de la petite fille du monsieur caché à Villematier entre 1943 et 1944. Elle habite Paris, a vu sur le site de la Mairie le sujet traité, a remercié pour cette reconnaissance et communiqué quelques documents notamment des cahiers scolaires et une photo.

Enfin pas de collectivité sans un personnel pour la mise en musique au quotidien des missions relevant de la commune. Ce sont elles (puisque il n'y a que des dames) qui accueillent vos enfants, les font manger, les surveillent, les accompagnent dans le bus ou dans l'aide aux devoirs, elles s'appellent Audrey, Estelle, Ingrid, Kelly, Marie-France, Ophélie et Romane. Puis dans un autre registre reçoivent vos demandes d'urbanisme ou administratives de toute sorte, vous répondent au téléphone, vous aident sur internet ou encore pour vos impôts. Merci à vous toutes, dans une année 2025 particulièrement intense pour Stephanie et Mélanie en raison de la charge administrative liée au chantier que vous



connaissez, avec la veille de l'inauguration leur nettoyage du carrelage pas suffisamment propre à leur goût (ce n'était pas ma demande). Qui a dit polyvalence ?

Je n'ai pas parlé de la Communauté de Communes. En fait ce qui va bien c'est nous, ce qui ne va pas c'est la Communauté de Communes. Ne te fâche pas Monsieur le président, je plaisante. Elle a entre autres la lourde compétence Ordures Ménagères avec la mission d'améliorer le tri avec les évolutions qui se préparent pour lesquelles vous serez informés et sollicités. Sur les sites de la Mairie et de la Communauté de Communes vous avez des informations. Notamment sur la tenue d'une permanence dans cette salle des fêtes le 31 janvier, sur la fourniture d'un seau pour les biodéchets avant élimination par le jardin les poules ou les points de collecte au nombre de deux sur le village, n'y déposer s'il vous plaît que les déchets à composter.

Pour ce mandat qui se termine je vais remercier les neuf Conseillers Municipaux qui par leur participation ont permis à l'assemblée de fonctionner. Et oui depuis plus ou moins 4 ans il y a des dames que nous ne voyons plus (je n'y suis pour rien je vous promets). Donc MERCI à Patricia ADELL, Chloé BENTOGLIO, Julien CAMASSES, Robert CISIOLA, Yves ESCULIE, Jean-Marc GUYET, Philippe ROGER, Stéphane SAINT-MARTIN et Philippe VIDAL GIBILY.

Merci à Julien CAMASSES pour ses deux mandats, qui nous quitte pour se consacrer entièrement à sa vie professionnelle et familiale.

A vous tous qui aimez Villematier... au nom du conseil municipal et du personnel communal je vous souhaite une belle année pleine de cette vie dans laquelle comme l'a dit Guillaume Musso :

Les choses qui ont le plus de valeur sont celles qui n'ont pas de prix.

Je vous remercie de votre attention.

Je donne la parole à Monsieur DUMOULIN, Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes.

REMISE DES MEDAILLES DE LA VILLE

Je vais maintenant procéder à la remise de la médaille de la ville à deux personnes qui ont consacré et qui consacre une partie de leur vie au secours des autres.

- Le premier habite Villematier. Je sais qu'il va être gêné, j'espère qu'il ne m'en voudra pas, il ne cherche pas à être mis à l'honneur, la modestie le caractérise.

Jean-François BOUSQUET, Mon Capitaine si tu veux bien venir jusqu'à nous.

Jean-François que la plupart d'entre vous connaisse a passé 43 ans, 9 mois et 1 jour au centre de secours de Villemur comme pompier volontaire.



Tu as assuré le commandement du centre pendant 10 ans avant de faire valoir tes droits à la retraite en octobre 2024. Tu as participé à la réalisation du nouveau centre et à la mise en place du centre de formation pour les jeunes sapeurs-pompiers.

Je me souviens il y a au moins 40 ans, nous étions dans la même entreprise, te voir partir pour une intervention en pressant le pas généralement avec un collègue.

Autant dire une vie tournée vers le dévouement et le secours à toute sorte d'accidents de la vie.

Merci Jean-François pour ce que tu as fait, pour ce que tu as été et que tu restes, belles et longues vacances à Toi mon Capitaine.

- Pour la deuxième médaille j'appelle le Lieutenant Damien BELLOC Adjoint au Chef du même centre de secours.

Mon lieutenant c'est en tant que représentant du chef de centre Cédric FERLIN qui n'a pu se libérer que je vais vous remettre la médaille de la ville de Villematier qui lui est destinée.

Cédric FERLIN est pompier volontaire depuis l'âge de 16 ans. L'anecdote dit qu'il rejoignait alors le centre à mobylette. Il compte actuellement 30 ans de service. Il a également engagé sa fille dans cette direction.

Il assure désormais le commandement du centre de secours depuis octobre 2024 à la suite de Jean-François.

Il est à l'initiative avec ses hommes de la haie d'honneur lors de notre inauguration du mois de juillet en présence de Madame la Sous-Préfète.

Il a organisé avec le comité des fêtes "Une journée avec vos pompiers" déjà citée.

Pour Cédric pas question de longues vacances mais au contraire de poursuivre dans la généreuse voie qu'il emprunte.

Merci et bon courage dans vos missions Mon Lieutenant Cédric FERLIN.

Jean-Michel JILIBERT

Maire de Villematier